

**SYNDICAT MIXTE
DES BASSINS VERSANTS
DU JAUDY-GUINDY-BIZIEN
ET DES RUISSEAUX COTIERS**

REVUE DE PRESSE

Année 2014

- ANIMATION GENERALE
- ZONES HUMIDES
- ACTIONS AGRICOLES
- ACTIONS NON AGRICOLES

Animation générale

Germain Sol-Dourdin, président des Bassins-Versants



Le nouveau président Germain Sol-Dourdin entouré par les trois vice-présidents et les membres du bureau du comité syndical.

Souhaitant quitter ses fonctions, Jean Nicolas, président des Bassins-Versants depuis juin 1999, a réuni mercredi le comité syndical du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers.

Germain Sol-Dourdin (maire de Coatascom) a été élu à la majorité absolue devant Guy Conan (maire de Ploézal). Ce dernier sera son 1^{er} vice-président. François Bouriot (maire de Trélévern) sera le second et Bernard Frémery (maire d'Hengoat) le 3^e.

Avec le président, ils prendront chacun en charge l'un des quatre pôles d'action du syndicat (communication, réduction des pollutions agricoles, gestion des milieux naturels et diminution des pollutions non agricoles).

Le président bénéficiera de 80 %

de son indemnité soit 733 € et les vice-présidents auront chacun 224 €. Jean Nicolas est promu président d'honneur. Monique Le Masson, Gilbert Le Briand, Sébastien Tondereau et François Le Pennec entrent au bureau. En cas d'absence du président, c'est le 1^{er} vice-président qui exercera toutes ses délégations.

Quelques décisions prises par le comité syndical : les délégués présents prolongent de neuf mois le contrat de Léna Corre missionnée pour différents diagnostics et celui d'Erwan Vanahecke qui assure le suivi du plan de gestion du bocage. Ils approuvent le choix des entreprises pour 98 596 € de travaux en zones humides et pour 48 312 € de travaux sur les cours d'eau.



Bassin Versant. Passation de témoin

Mardi, le syndicat du Bassin Versant Jaudy Guindy Bizien (BVJGB) a installé son nouveau comité syndical.

Germain Sol-Dourdin succède à Jean Nicolas

Une fin de règne pour Jean Nicolas, son président. L'ancien maire de Louannec et ancien président du Syndicat d'eau du Trégor avait été, en 1999, à l'origine de la création de cette structure, en complicité avec Pierre-Yvon Trémeur. Avant de céder le flambeau, il a retracé l'histoire et sa « volonté de toujours agir en harmonie avec le monde agricole... pour une reconquête de la qualité de l'eau ». Deux maires étaient en compétition pour lui succéder. Germain Sol-Dourdin (Coatascorn) l'a emporté au premier tour, par 17 voix sur 20 votants, face à Guy Conan (Ploézal).

« Nous sommes un des maillons

de la politique de reconquête de la qualité de l'eau devenue primordiale », a-t-il déclaré, en poursuivant : « Ne laissons pas aux seuls bureaux d'études et experts le soin de décider à notre place, mais avec eux et avec les élus et les citoyens, soyons le rassemblement des intelligences locales ».

Trois vice-présidents

Le nouveau président sera assisté des trois vice-présidents : Guy Conan, François Bouriot (Trélévern), Bernard Frémery (Hengoat). Johann Loyer (Minihy) s'est demandé « si en période de crise il est nécessaire d'avoir trois vice-présidents ».

L'exécutif, composé du président et des vice-présidents, est complété par Monique Le Masson (Louargat), Gilbert Le Briand (Pleubian), Sébastien Tondereau (Landébaëron), François Le Penec (Quemperven). Les indemnités seront de 733 € nets mensuel

pour le président, et 224 € pour les vice-présidents.

Germain Sol-Dourdin et Bernard Frémery représenteront le syndicat à la Commission locale de l'eau au « Sage ».

Le budget avoisine « le million d'euros principalement en fonctionnement... pour une masse salariale de l'ordre de 280.000 € », a précisé Jean Nicolas et Jeanine Le Béhec.

Carte d'identité : Les bassins versants du Jaudy, Guindy, Bizien et leurs affluents ainsi que les ruisseaux côtiers représentent une zone de 58.000 habitants (100.000 l'été) pour un territoire allant de Perros à Pleubian au nord et Tréglamus-Louargat au sud, 58 communes, 52.000 ha, 900 exploitations agricoles, 800 km de cours d'eau.

En fin de séance, à l'unanimité et sous les applaudissements, Jean Nicolas a été nommé président d'honneur.



BASSINS VERSANTS. Germain Sol-Dourdin prend la tête du syndicat

La Roche-Derrien. Mercredi 18 juin, le président Jean Nicolas a réuni le comité syndical des bassins-versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers pour l'installation des nouveaux délégués. Il est d'abord revenu sur son parcours à la présidence des bassins versants depuis juin 1999 : « Le syndicat regroupe 58 communes sur un territoire de 520 km². On y trouve 900 exploitations agricoles et pas moins de 800 km de cours d'eau », a rappelé Jean Nicolas, qui a travaillé avec les élus, le monde agricole et les différents partenaires pour la reconquête de la qualité de l'eau.

Les deux vice-présidents se sont

portés candidats à la succession de Jean Nicolas. Germain Sol-Dourdin (maire de Coatascorn) a été élu président. Guy Conan (maire de Ploézal) sera son 1^{er} vice-président. François Bouriot

(maire de Trélévern) sera le second et Bernard Frémery (maire d'Hengoat) le 3^e. Le président bénéficiera de 80 % de son indemnité, soit 733 €, et les vice-présidents percevront chacun 224 €. Jean Nicolas est promu président d'honneur. Monique Le Masson, Gilbert Le Briand, Sébastien Tondereau et François Le Pennec entrent au bureau.

Les délégués présents ont prolongé de 9 mois le contrat de



Les président et présidents d'honneur entourés par les trois vice-présidents et les membres du bureau du comité syndical.

Léna Corre, missionnée pour différents diagnostics, et celui d'Erwan Vanahecke qui assure le suivi du plan de gestion du bocage. Ils ont

approuvé le choix des entreprises pour 98 596 € de travaux en zones humides et pour 48 312 € de travaux sur les cours d'eau.



Le drone appelé à devenir un allié précieux pour les agriculteurs



Christopher Sevilla a expliqué le fonctionnement et l'usage du drone, les précautions d'entretien à prendre.

Jeudi, la Chambre d'agriculture, les Bassins-Versants et la Station légumière Syntec ont convié les légumiers et les élèves du lycée Pommerit à suivre une présentation de drone par Christopher Sevilla et Rémi Corfini.

La démonstration a eu lieu dans une parcelle de carottes de Jean-Luc André. Au programme, démontrer qu'un drone peut permettre de détecter le changement d'aspect des plantes afin de cibler les zones malades pour en gérer le traitement.

Christopher Sevilla présente un drone conçu et fabriqué par Flying Partner dans ses ateliers de l'Eure. Le modèle est étanche, il résiste au vent et à la poussière et est équipé d'un parachute de sécurité. La batterie lui assure une autonomie d'une demi-heure.

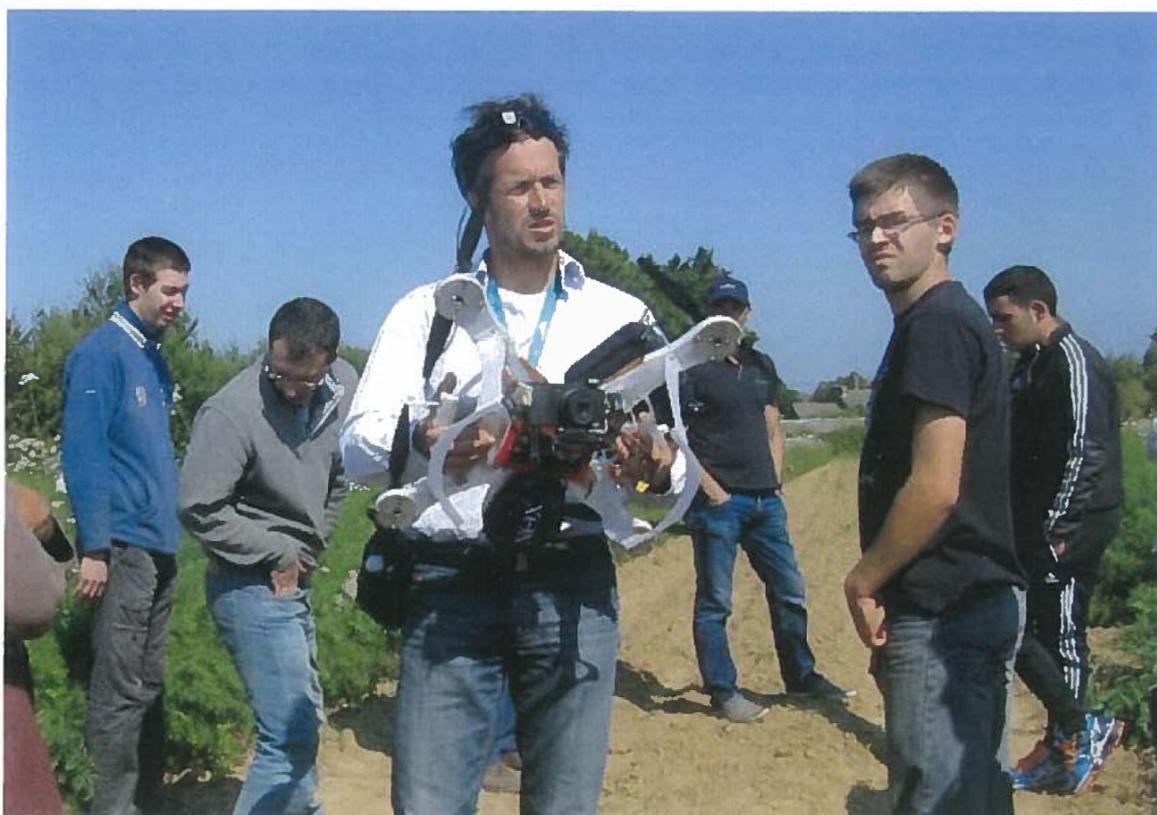
Repérer les maladies

D'un poids de 2 kg, il possède des hélices en carbone. Son prix oscille entre 13 000 et 20 000 € selon ses équipements (capteur infrarouge, camera, appareil photo). « **Son utilité est manifeste pour la rouille du blé, le mildiou de la pomme de terre ainsi que pour optimiser les zones à traiter. Il peut mesurer la surface d'enherbement sur les jeunes plants puis calibrer les légumes à maturité pour établir des prévisions d'effectifs pour les récolter,** » annonce le consultant Rémi Corfini de Géosystems France qui assiste les utilisateurs pour le traitement et l'informatisation des images spécifiques que fournit le drone.



Le drone un outil pour les cultures

« L'utilisation du drone est manifeste pour la rouille du blé, le mildiou de la pomme de terre ainsi que pour optimiser les zones à traiter et éviter le systématique. Il peut mesurer la surface d'enherbement sur les jeunes plants puis calibrer les légumes à maturité pour établir des prévisions d'effectifs pour les récolter », explique Rémi Corfini, consultant de Géosystems France qui assiste les utilisateurs pour le traitement et l'informatisation des images spécifiques que fournit le drone. En effet, en prenant de la hauteur, le drone peut permettre de détecter le changement d'aspect des plantes afin de cibler les zones malades pour en gérer le traitement.



Une démonstration et des explications ont été données aux élèves de la filière professionnelle (Bac Pro Agricole, Bac Pro Agroéquipement...) ainsi qu'aux professionnels légumiers du secteur. Cette démonstration a été organisée par la Chambre d'agriculture, les Bassins-Versants et la Station légumière Syntec. Elle s'est déroulée dans une parcelle de carotte appartenant à Jean-Luc André, située sur l'arrière du Lycée Pommerit. Christopher Sevilla et Rémi Corfini ont présenté le drone dans ses aspects techniques et l'utilisation professionnelle que l'on peut en faire.



Utilisation d'un drone. Une démonstration bien suivie



Jeudi, Christopher Sevilla, de la société Geo Systeme, a fait une démonstration de l'utilisation d'un drone : capture de photographies ou de film à une altitude de 50 m. Les vues sont traitées par ordinateur pour, par exemple, rechercher les traces d'alternariose dans un champ de carottes. Une surface plantée de légumes ou de céréales peut être inventoriée en moins d'une heure avec une extrême précision. Un public nombreux, de professionnels de l'agriculture et d'étudiants du lycée, ont assisté avec grand intérêt aux démonstrations.

Le drone au service des cultures

Dans les outils d'aide à la décision, les drones trouvent une place de plus en plus importante. Une démonstration de ce curieux appareil était présentée à Pommerit-Jaudy (22), sur une parcelle légumière.

MALADIES DES CULTURES

Certains appareils suscitent, l'intérêt plus que d'autres, de par leur fonctionnement ingénieux et parfois amusant. C'est le cas du drone, petit engin volant photographiant ou filmant les parcelles. Le bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien avec la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor et le Syntec organisait une journée de découverte du système de Flying Partner, entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de machine aérienne. La finalité des produits de l'entreprise, dont les ateliers sont situés dans l'Eure, est surtout destinée aux inspections d'ouvrages d'art, de façade de bâtiment ou de suivi de chantier, mais s'ouvre également aux métiers de l'agriculture. Ainsi, la parcelle de carottes pourpres servant de terrain d'essai à cette journée a permis de montrer différentes applications possibles par le drone.

Chasse aux champignons

La carotte pourpre, très sensible à l'altémaria, trouve dans ce système de surveillance un moyen efficace de lutte. « La culture, utilisée pour la production de colorants alimentaires, reste très sensible à cette maladie. Sans intervention

fungicide dans un délai de 48 h et en cas de foyers importants, la parcelle peut être décimée. Les drones simplifient grandement la surveillance. Aujourd'hui, les traitements systématiques se font de manière hebdomadaire en préventif. Avec ce procédé, de multiples photos sont prises par vol. Des applications, avec par exemple des coupures de tronçon du pulvérisateur pour raisonner les traitements, sont envisageables. Un vol de surveillance par semaine serait idéal », souligne Sylvain Le Floch, conseiller agronome à la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor.

De multiples applications

Le conseiller poursuit : « Avec les drones, de nombreuses applications sont possibles. Il devient plus simple de détecter des foyers de rouille sur céréales, de mildiou sur pomme de terre. Les cultures légumières peuvent aussi être pilotées par le système. Pour anticiper les chantiers de récolte de brocoli, le drone peut distinguer les plants ayant un diamètre de 13 cm afin de prévoir les besoins en main-d'œuvre. Enfin, sur les prairies, les photos aériennes peuvent localiser les zones à rimer, pour ensuite traiter localement la par-



Christopher Sevilla, équipé de lunettes spéciales lui permettant de suivre l'évolution aérienne, pilote ce drone.



Vue du ciel à 100 m de hauteur.



Le drone survole rapidement cette parcelle de carottes pourpres.

celle à l'aide d'un quad ». Les clôtures pourront être aussi surveillées.

L'appareil, pesant moins de 4 kg, est un modèle de technologie. « L'appareil photo est monté sur une tourelle pour une bonne stabilisation et reste en vol toujours orienté vers le sol. Le drone peut sortir à partir du moment où le vent est inférieur à 70 km/h. Si ce vent est irrégulier, le drone compense, les rafales de vent sont plus difficiles à gérer. La prise de photos peut être manuelle ou effectuée grâce à l'intervallomètre, pour prendre de nombreux clichés. La réglementation stricte nous impose en milieu rural un travail avec le drone à un rayon de 1 km maximum. En cas d'urgence, l'appareil est doté d'un parachute de sécurité », explique Christopher Sevilla, représentant la société Flying Partner. Au niveau de l'interprétation des résultats, le service proposé par Géosystème identifie des situations de stress de la plante par caméra infrarouge, mais l'application est à mettre au point.

Plutôt destiné à des achats en commun, le service de survol de parcelle est proposé à un tarif entre 1 000 et 2 500 € suivant les options choisies, hors interprétation des résultats.

Fanch Paranthoën



« 40 % des stations d'épuration inefficaces quand il pleut.. »

Les élus des communes des bassins du Trieux et du Jaudy étaient conviés mardi, à une journée de sensibilisation sur les enjeux du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) d'Argoat-Trégor-Goëlo, qui couvre 114 communes. Xavier Le Gal, le coordonnateur du SAGE, conduit la visite sur trois sites.

Le matin à Ploubazlanec, « un chantier de gravitation des réseaux d'assainissement, afin d'améliorer la qualité bactériologique de l'eau en baie de Paimpol ». L'après-midi, « l'élevage de France turbots en circuit fermé au Carpont à Trédarzec », pour finir à « Hengoat, où le Syndicat du bassin-versant Jaudy-Guindy-Bizien a rétabli la continuité écologique par un ouvrage (60 000 €) sous la route, permettant la migration des poissons. »

Le règlement du SAGE sera adopté en 2015

Xavier Le Gal insiste, « Le gros enjeu environnemental est la frange littorale. Le taux de nitrates est encore trop élevé. 90 mg/l sur certains cours d'eau, comme le Guindy. On a mis le paquet sur les stations



Les élus ont découvert l'élevage de France turbots en circuit fermé, qui emploie 15 salariés. Pour une production label rouge de 120 tonnes par an, essentiellement à l'export. La visite est commentée par Paul Larmet, responsable de l'élevage.

d'épuration, il y a 20 ans. Maintenant, c'est le réseau qu'il faut revoir. Sur les 96 stations des 115 communes, 40 % ne fonctionnent pas quand il pleut. Elles rejettent les effluents quasiment bruts dans la nature. Cela touche le tourisme, la pêche. En 2015, on met le paquet sur la frange littorale. »

Autre projet majeur en 2015-2016, « l'édition du règlement après enquête publique auprès des collectivités et riverains, afin de finaliser l'élaboration du SAGE en 2015. L'occasion unique de faire un règlement local. ». Xavier Le Gal donne rendez-vous « aux élus des milieux aquatiques du territoire et des bassins versants », le 16 octobre, dans la salle des fêtes de Saint-Agathon, « afin de préciser les enjeux du

territoire, et se projeter dans l'avenir, en étudiant comment un SAGE peut s'insérer dans la mouvance actuelle du territoire. »

Les principaux enjeux à l'horizon 2021

La stratégie du SAGE fixe les principaux enjeux sectorisés. Comme réduire les dysfonctionnements des systèmes d'assainissement ; atteindre 40 mg/l de nitrates sur tous les cours d'eau ; déterminer les causes des proliférations d'algues dans l'estuaire du Trieux ; limiter l'impact de l'urbanisme ; interdire l'abreuvement direct des cours d'eau ; atteindre zéro phyto ; interdire la destruction des zones humides ; valoriser le bocage...

Guindy-Bizien-Jaudy : moins de nitrates mais la mobilisation se poursuit

A l'occasion de la signature du nouveau contrat territorial 2014-2018, les partenaires se sont retrouvés à Runan, le 17 décembre pour un bilan d'étape. La quantité de nitrates dans les eaux baisse significativement mais les actions se poursuivront. Prochaine étape : les zones côtières.

"Ca baisse, cela se voit", annonce Sylvain Lavaur, lors du comité de pilotage du syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers. Sur le secteur, le syndicat mixte a entrepris un travail de long haleine, entamé avant 2008, date de la création du syndicat. En effet, deux bassins versants, le Guindy et le Bizien, sont concernés par le contentieux européens et 6 masses d'eau superficielles doivent répondre en 2015 au bon état écologique fixé par la Directive Cadre sur l'Eau de 2000 (DCE).

Or depuis 2012, sur le Guindy, la teneur en nitrates a nettement baissé. "La baisse est significative. Nous sommes à la limite des 50 mg/l", décrit Sylvain Lavaur, directeur du syndicat mixte. S'agissant du Bizien, on observe également un décrochement, mais avec des teneurs fluctuantes.

Les acteurs locaux ont reçu les félicitations et le soutien de Sylvie Detoc, directrice de la délégation Armor-Finistère de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Pourtant, au vu de la réglementation, le guet est loin d'être franchi. Si deux masses d'eau sont conformes à la DCE, quatre masses d'eau ne le sont pas. Et la directrice de souligner : "les quatre ans restant ne seront pas suffisants".



➤ Signature du contrat territorial 2014-2018 des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers le 17 décembre à Runan.

Entre 2014 et 2018, les actions du syndicat mixte se concentreront plus spécifiquement en zones côtières

Le contrat territorial 2014-2018

Pour autant, le travail transversal réalisé est colossal : zones humides, continuité écologique, MAEC, cours d'eau, volet agricole, particuliers, haies bocagères, accompagnement des collectivités...

Entre 2014 et 2018, les actions se concentreront plus spécifiquement sur la zone littorale, nouveau secteur prioritaire, pour répondre aux enjeux du Sdage, du Sage et de la qualité de l'eau. "On pense qu'au niveau de la franche littorale, il y a moins d'enjeux qu'au niveau des prises d'eau potable. Les eaux de

baignade, les activités conchylicoles... sont des enjeux forts", explique Sylvain Lavaur. Les élus locaux et les acteurs économiques (UCPT) seront rencontrés. Le budget prévisionnel est fixé à 2 millions d'euros. "Le travail sur le bassin versant a été dense. Ce qui nous attend l'est tout autant", a conclu le président du syndicat Germain Sol-Dourdin.

Le 15 décembre, un autre contrat territorial "Grand Trieux" a été signé à Plourivo entre le Smega et ses partenaires.

Emmanuelle Le Corre

Une bonne implication collective

Les acteurs l'ont souligné : sur le secteur les actions collectives roulent ! Les estimations tablent sur 450 agriculteurs rencontrés entre 2010 et 2014 sur les 740 exerçant sur les bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers. Des actions diverses et variées ont été menées pour mobiliser et sensibiliser les agriculteurs : mesure des reliquats d'azote sur une cinquantaine de parcelles par an ; opération réglage des épandeurs à engrais ; surveillance de la carotte pourpre par drone ; plateforme Cipan ; démonstration de binage des céréales et de maïs à grande vitesse ; réalisation de 111 dossiers dans le cadre du PVE... 108 dossiers de MAE phytosanitaires ont été signés entre 2009 et 2013 soit 3 642 ha. "On voit que les actions collectives fonctionnent ici. Il se passe des choses sur le secteur", reconnaît Yves Le Troquer de la chambre d'agriculture. Et de préciser : "Les Côtes d'Armor sortent en tête des départements engagés dans la mise en oeuvre du PVE (plan végétal pour l'environnement)".



Animation générale
22/12/2014 - RUNAN

Syndicat mixte des bassins-versants. Un nouveau contrat signé

22 décembre 2014



Près d'une cinquantaine de membres du comité de pilotage, présidé par Germain Sol-Dourdin, du Syndicat mixte des bassins-versants Jaudy-Guindy-Bizien, qui réunit 58 communes, se sont retrouvés jeudi, pour un bilan des précédentes programmations, mais aussi afin de signer le nouveau contrat 2014-2018. La reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sera à nouveau la priorité avec des actions sur la reconstitution du bocage, les zones humides, l'accompagnement des collectivités et des particuliers, etc. Contact : tél. 02.96.15.19.19.



Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien

Source : Le Télégramme

Date : 22/12/2014

Rubrique : RUNAN

Zones humides

Conseil municipal **Zones humides : rapport adopté**

Réuni le 20 janvier, le conseil municipal a pris connaissance du rapport final concernant l'inventaire des zones humides. Il n'a pas émis de remarques particulières et a décidé d'adopter ce document. Le rapport est disponible en mairie.



Zones Humides

27/02/2014 - KERMARIA-SULARD

Kermaria-Sulard

■ Animation nature

Samedi 8 mars, 19 h 45, salle des sports. Équipés de bottes et de lampes, les participants découvriront l'étrange vie des amphibiens : tritons, salamandres, crapauds et grenouilles. Cette animation s'inscrit dans l'opération Nationale « Fréquence grenouille » et donne l'occasion de sensibiliser la population sur les zones humides. Gratuit. Contact et réservation : 06 79 80 77 73, 02 96 20 06 02, bastien.moreau@bretagne-vivante.org



Syndicat mixte des Bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers

Source : Ouest France

Date : 27/02/2014

Rubrique : KERMARIA-SULARD

Zones humides, syndicat cantonal d'entraide

La commune compte 124 ha de zones humides, soit 10,6 % du domaine communal, composé de prairies et boisements naturels, situés essentiellement à Tro Strang, Launay et le bassin de Bois Riou. Avis favorable à cet inventaire, qui servira pour l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme. Unanimité également pour le renouvellement de la caution de 60 000 €, du syndicat cantonal d'entraide pour une ligne de trésorerie permanente au taux de 11,5 %. Le maire a annoncé que le vote du budget aura lieu le 13 mars.

**CAMLEZ
OF 27/02/2014**



Crapauds, tritons et salamandres, stars d'une soirée

Vendredi, avec le soutien du syndicat du bassin-versant Guindy-Jaudy-Bizien et les ruisseaux côtiers, Bastien Moreau, de l'association Bretagne vivante, a, dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille, animé une soirée de présentation des amphibiens de notre région à une vingtaine de personnes.

Après un diaporama, le groupe s'est rendu dans la zone humide de Saint-Maudez, muni de bottes et de lampes, pour observer les batraciens dans leur espace naturel en période de reproduction.

De nombreux crapauds, tritons et salamandres ont été observés et écoutés, ces animaux sortant de préférence la nuit pour se nourrir d'insectes, de vers ou d'escargots. « Toutes les espèces de batraciens



Au lavoir de Saint-Maudez, les participants ont observé de nombreux tritons.

sont aujourd'hui menacées en France, certaines sont au bord de l'extinction » explique Bastien Moreau.

Soirée nature à la découverte des amphibiens



Une vingtaine de personnes ont participé à la soirée découverte de l'étrange vie des amphibiens.

Une vingtaine de Kermarianais, jeunes et adultes, équipés de bottes et de lampes, ont participé à une animation nature gratuite afin de découvrir l'étrange vie des amphibiens : tritons, salamandres, crapauds et grenouilles, organisée par le syndicat des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers, en partenariat avec l'association Bretagne vivante. Cette animation s'inscrit dans l'opération nationale Fréquence grenouille.

Lors de la balade nocturne les participants sont partis à la recherche de ces drôles d'animaux. Ils en avaient découvert leurs particularités, ainsi que le rôle essentiel des zones humides, en visionnant un diaporama avant de partir le long du ruisseau. **« Fréquence Grenouille donne l'occasion de sensibiliser la population à la nécessité de préserver les zones humides, milieux de**

vie indispensables à l'équilibre de notre planète. Les zones humides se font de plus en plus rares, et avec elles disparaissent de nombreuses plantes et animaux sauvages, dont les emblématiques amphibiens », explique Bastien Moreau, l'animateur de Bretagne vivante.

Pour la 20^e année consécutive, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves Naturelles de France co-organisent près de 500 animations : sauvetages de batraciens, aménagements de crapauds, conférences, expositions, ateliers pédagogiques, afin de mieux connaître grenouilles, crapauds etc.



À Gouërmel, les grenouilles sortent le samedi soir

À la tombée de la nuit samedi soir, treize personnes dont deux enfants, ont participé à une animation nature au marais de Gouërmel pour découvrir la vie méconnue des amphibiens, sous la conduite de Bastien Moreau, de l'association « Bretagne Vivante » et de Samuel Gautier, du syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers.

Tritons palmés et des larves de salamandres étaient au rendez-vous, et les animateurs ont également fait l'historique du moulin en ruine, dont



Cette animation s'inscrivait dans l'opération nationale « Fréquence grenouille ».

on ne distingue presque plus rien aujourd'hui. Les animateurs en ont profité pour présenter les travaux réa-

lisés par le syndicat pour garder le marais en bon état.

A la découverte des amphibiens

■ Afin de sensibiliser le public sur le fait que les espèces de batraciens sont aujourd'hui menacées et dans le cadre de l'opération France Grenouille, Bastien Moreau, de l'association Bretagne vivante, a animé dernièrement une soirée destinée à découvrir cette espèce, une animation avec le soutien du bassin versant Guindy-Jaudy-Bizien et les ruisseaux côtiers. Une vingtaine de personnes ont tout d'abord assisté à une représentation par diaporama, puis se sont rendues dans la zone humide de Saint Maudez pour observer les batraciens, en période de reproduction, dans leur milieu naturel. Crapauds, tritons, salamandres ont été l'objet d'observations, la nuit, car ils sortent surtout la nuit pour se nourrir d'insectes, de vers, d'escargots.



Au lieu-dit Ru Gwenn Réhabilitation d'une zone humide

Mardi 27 mai, le service technique a effectué la visite d'un chantier de réhabilitation d'une zone humide au lieu-dit Ru Gwenn. « *Sous l'impulsion de l'Europe, explique Samuel Gauthier, du Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, la France a pris conscience du rôle des zones humides il y a une dizaine d'années et depuis, une politique de prévention et de protection a été mise en place. Le but est de ne plus perdre de zone humide sur le territoire français.* »

Il précise que dans le département, le programme a débuté il y a 3 ans. Cinq opérations sont menées actuellement sur les 52 000 ha des 40 communes du Jaudy-Guindy-Bizien. « *Comme on ne sait pas recréer de la vraie zone humide, on s'intéresse à celles qui ont été dégradées autrefois pour les réhabiliter. De cette manière, on est sûr de retrouver de la zone humide fonctionnelle.* »

Suite au remplacement du Plan d'occupation des sols (POS) par le plan local d'urbanisme (PLU), la municipalité a fait réaliser par le Syndicat des bassins versants un inventaire des zones humides situées sur son territoire.



■ De gauche à droite : Samuel Gauthier du Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien ; Yann Le Boulanger pour Legrand TP ; Laurence Coisy, directrice du Smictom ; Cinderella Bernard, présidente du Smictom ; Alain Samson, directeur des services techniques de Bégard.

Afin de compenser la dégradation des 4 000 m² de zones humides et suite à l'avis des services de police de l'eau, la commune a dû proposer un projet de compensation d'une surface de 8 000 m², car « *quand on dégrade une zone humide, précise Alain Samson, on doit la compenser au double, c'est la loi.* »

A cette fin, la commune a procédé à l'acquisition d'une zone humide dégradée de 5 000 m² (d'anciennes prairies humides remblayées), pour mettre en œuvre les travaux de réhabilitation répondant en partie à son engagement.

L'entreprise Legrand TP de Louargat a réalisé les travaux pour un montant de 33 000 € TTC. Ceux-ci ont consisté à l'évacuation de 5000 m³ de remblai vers la déchèterie, en partenariat avec le Smictom, pour arriver au niveau d'origine de la parcelle et à sa remise en herbe pour permettre une gestion agricole, qui sera confiée à un agriculteur local.

Il reste encore 3000 m² de terrain à trouver pour compléter la mesure compensatoire et des tractations sont en cours sur une parcelle jouxtant celles qui viennent d'être réhabilitées.

Le site de Bellevue bientôt accessible à tous

Penvénan - 28 Juin



De gauche à droite, Jean-Yves Le Merrer, adjoint, Samuel Gautier, technicien au syndicat mixte, Monique Garel, Ire adjointe. |

Le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy, Guindy, Bizien mène actuellement une opération de restauration écologique d'une partie du site communal de Bellevue (5,6 ha). Cet espace naturel remarquable est situé entre le secteur urbanisé de Buguelès et la zone légumière. Il joue un rôle important dans la préservation de la biodiversité au niveau local.

Le site de Bellevue abrite d'anciennes landes humides à ajoncs, bruyères et molinie. Historiquement, cet espace était entretenu par l'agriculture, en fauche pour la litière des animaux et en pâturages. Cet usage ayant disparu, les milieux naturels ont évolué vers des fourrés, puis vers le boisement de saules et de bouleaux. Un inventaire des habitats naturels avait été effectué au cours des années 2012-2013, en partenariat avec les élèves du CFA de Pommerit.

Plusieurs habitats sont intéressants du point de vue de la biodiversité, notamment pour leur rareté. D'autres sont en régression par non-entretien du site. Un chemin provisoire va être créé, afin de permettre de traverser le site et de découvrir ces habitats naturels. L'objectif à terme étant de retrouver la végétation d'origine, ainsi que la faune spécifique au lieu et de le rendre accessible au public.

Les landes de Bellevue en cours de restauration

Les Landes de Bellevue, situés entre le secteur urbanisé de Buguelès et la zone légumière, jouent un rôle local important dans la préservation de la biodiversité : ils abritent d'anciennes landes humides à ajoncs et bruyères.

De quoi attirer l'attention du Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy, Guindy, Bizien qui a décidé de mener une opération de restauration écologique à son niveau. En effet, autrefois, cet espace naturel remarquable était entretenu par l'agriculture, en

fauche pour la litière des animaux et en pâturages. Mais cet usage ayant disparu, les milieux naturels ont évolué vers des fourrés puis vers le boisement de saules et de bouleaux.

L'objectif à terme est de retrouver la végétation d'origine ainsi que la faune spécifique au lieu et de le rendre accessible au public. Un chemin provisoire va d'ailleurs être créé afin de permettre de traverser le site et de découvrir ces habitats naturels.



La réhabilitation du marais de Goaster suscite des interrogations

Vendredi, la réunion d'information relative aux travaux de réhabilitation du marais de Goaster a atteint son but dans la mesure où le maire Michel Deniau, épaulé par Jean-Jacques Poudroux, l'ingénieur des services techniques, a permis de présenter la genèse d'un projet qui remonte à 2003, au moment où les services de l'État ont demandé à la mairie de maîtriser les eaux de ruissellement, afin de sécuriser la zone urbanisée de Port-Blanc vis-à-vis des inondations et de recréer le ruisseau « **bois Yvon** » en amont du marais pour canaliser l'écoulement de l'eau et protéger la faune et la flore.

Le renforcement des ouvrages de transfert jusqu'à la zone inondable du marais de Goaster, qui jouerait alors le rôle de bassin tampon, a été privilégié.

Travaux d'octobre 2014 à mars 2015

Les travaux sont programmés d'octobre 2014 à mars 2015 avec création du ruisseau, dévoiement des réseaux, pose des ponts cadres, passerelle et canalisations pour un coût estimé de 280 000 € (30 % financés par l'État, sans compter une demande en cours à la région, au département et à l'Agence de l'eau à



La réunion sur la réhabilitation du Marais de Goaster a parfois tourné à la réunion de quartier et les riverains y ont apporté leurs préoccupations personnelles.

hauteur de 50 %).

En 2015, un sentier devrait être également réalisé. Les études sont en cours pour aménager une voie douce entre les quatre sites d'activités : centres de vacances, d'hébergement, équestre et nautique.

Mais ce qui est rapidement apparu sont des préoccupations plus terre à terre et plus personnelles. Les riverains s'inquiètent de la voie piétonne, d'un éventuel sens unique, qui risquerait de perturber leurs habitudes, des travaux réalisés en hiver, des risques accrus d'inondation si rien n'est prévu pour fermer la communication entre la mer et le marais de Goaster, en période de grandes marées.

« C'est justement le rôle du ruisseau bois Yvon », rappelle le maire. « Offrir au marais de Goaster, qui était jusqu'ici fermé, la possibilité d'évacuer son trop plein d'eau. Et comme le ruisseau sera creusé suffisamment profond pour amortir des arrivées d'eau exceptionnelles, il n'y aura plus de risque de débordement ».

Ce qui n'a pas empêché le débat de « déborder » lui aussi. Sur le la-voir, par exemple, dont la maire a dû rappeler qu'il était inscrit à l'inventaire du petit patrimoine et dont la réhabilitation est également prévue.

Restauration de la zone humide à l'étang de Poulloguer

Dans le cadre du contrat territorial de bassin-versant, le syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien mène des actions de restauration de zones humides en partenariat avec la communauté de communes du Centre-Trégor (CCCT).

Ces travaux ont pour objectif de restaurer une mégaphorbiaie (prairie naturelle à hautes herbes), située en queue de l'étang de Poulloguer, afin de préserver la biodiversité de ce milieu naturel. En effet, les mégaphorbiaies abritent une grande diversité de faune, oiseaux d'eau et amphibiens.

Création de deux mares

Les travaux consistent au broyage de la végétation et à l'arrachage des saules isolés afin de maintenir ce milieu naturel ouvert. Deux mares seront créées pour permettre la reproduction des amphibiens.

Ces travaux, très délicats du fait des accès et de la faible portance du sol, sont réalisés par deux entreprises : Avalon, de Trébeurden, et les attelages du Kreiz-Breizh. Le financement de ces travaux est assuré par le syndicat de bassin-versant avec



Le vice-président de la communauté de communes du Centre-Trégor, Ismaël André, et le président du bassin-versant, Germain Sol-Dourdin, se sont fait présenter le chantier par Gaël Le Fustec, de la CCCT, et par Erwan Vannec, technicien au bassin-versant.

l'aide de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le conseil général et le conseil régional. « **Le bassin-versant est là pour accompagner les collectivités** », explique son président, Germain Sol-Dourdin.

Ce site sera un support pédagogique pour les écoles des communes voisines dans le cadre d'animations nature réalisées par le syndicat ou la communauté de communes du Centre-Trégor.

L'inventaire des zones humides commence le 15 novembre

L'inventaire des zones humides et de tous les cours d'eau, sur le territoire de la commune est lancé. Il sera réalisé par les techniciens du Syndicat mixte environnemental du Goëlo et de l'Argoat (SMEGA) et du Syndicat mixte des bassins versants Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers (SMJGB). Le programme des opérations a été présenté mercredi soir, par M. Gautier, représentant du SMJGB. Une vingtaine de personnes, en majorité des exploitants agricoles, ont assisté à cette réunion publique.

Le rôle régulateur des zones humides

« Les zones humides ont un rôle de réservoir régulateur des débits des rivières et des ruisseaux. Ce rôle hydraulique est à classer en premier. Mais ces zones humides ont aussi un rôle équilibrant et épuratoire. Les matières organiques et les nitrates qui y sont retenus, retournent directement à la terre, et les plantes qui y poussent ont des spécificités épuratrices des eaux. Même si ce second rôle n'influe qu'en très faible proportion



Une vingtaine de personnes ont assisté à la réunion de présentation du programme de réalisation de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau de la commune.

sur la qualité générale des eaux de surface, il faut en tenir compte », a expliqué M. Gautier.

18 % du territoire de la commune

Une première estimation révèle que 18 % du territoire de la commune sont des zones humides. Sur les zones humides, agricoles, ou urbanisables, il est interdit de drainer et de

remblayer. Depuis 1992, la loi interdit l'urbanisation routière ou artisanale en zone humide. En zone agricole humide, il n'y a pas de réglementation supplémentaire sur la culture, la production, l'épandage, ou la fertilisation. Les zones humides sont intégrées au Plan local d'urbanisme et sont non constructibles.

Étapes avant la classification

Les techniciens qui réaliseront l'inventaire sur Pleudaniel, seront sur le terrain pendant la seconde quinzaine du mois de novembre, pour ce qui concerne le bassin-versant du Bizien, et en janvier, pour le bassin-versant du Trieux. La carte des zones classées humides sera présentée en février. Elle sera affichée en mairie. Les contre-visites auront lieu en avril, avant la validation définitive de la carte (en mai).

Une carte des cours d'eau sera produite conjointement. M. Gautier a rappelé que tous les travaux sur cours d'eau (prélèvements, pose de buses, modification de profils, curages, destructions de frayères, etc.), sont soumis à autorisation.

Dossier

Les zones humides : des espaces à préserver

Reconnus d'intérêt général par la Loi, les zones humides sont essentielles pour la biodiversité qu'elles hébergent et rendent de grands services à l'homme. Elles font partie du patrimoine paysager et culturel. Les zones humides regroupent des écosystèmes très variés mais aussi une multitude de petites zones ayant, par leurs effets cumulés, un rôle important dans le fonctionnement des bassins versants et donc de la gestion de l'eau. Il en existe plusieurs types sur notre commune, tels des boisements, des prairies et des marais.

Qu'appelle-t-on zones humides ?

Les zones humides sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année.

Ces espaces présentent de multiples facettes et se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle. Leurs fonctions sont diverses et primordiales, tant pour la ressource hydrographique que pour la faune et la flore.

Quels rôles jouent-elles ?

Espaces de transition entre les milieux terrestres et aquatiques, elles participent à la protection de la ressource en eau en régulant les régimes hydrologiques. En ayant à la fois un rôle de rétention et d'épuration, elles atténuent les crues en hiver, elles constituent des réservoirs pour la recharge des nappes phréatiques et des cours d'eau en été.

Elles jouent ainsi un rôle de tampon en absorbant momentanément une partie des excès de pluie pour la restituer progressivement lors des périodes plus sèches. Ce fonctionnement en « éponge » fait office de filtre naturel pour les bassins versants, participant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Important point d'accueil, les marais ou zones humides abritent une faune et une flore spécifiques de ces milieux naturels, espèces adaptées à l'eau douce ou à l'eau saumâtre.

10 à 30% de la surface de nos bassins versants sont occupés par des zones humides. Toutefois, 2/3 des zones humides françaises ont disparu au cours du 20^{ème} siècle.

Ce patrimoine naturel fait l'objet depuis plusieurs années d'une attention toute particulière. Sa préservation présente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants. Deux types de zones humides, à fort intérêt écologique, ont été préservés de l'urbanisme sur la commune : les marais littoraux et les landes humides intérieures de Bellevue.

Les marais littoraux

À la rencontre des eaux marines et des eaux continentales de surface, naissent des paysages originaux, ni totalement marins, ni totalement terrestres, ce sont les marais littoraux. Ces combinasons, rares à l'échelle du globe, offrent des possibilités de mise en valeur qui ne se rencontrent nulle part ailleurs.

La commune compte trois marais littoraux d'importance : le marais du Launay, le marais du Gouster (à surface la plus importante étant située sur la commune de Plogrescant). Représentant près de 100 ha au total, le fort partie du site Natura 2000 Trégar Goulet dont l'objectif est la préservation des espaces naturels d'intérêt européen.

La biodiversité de ces marais littoraux offre une faune et une flore d'une grande richesse. Orchidées, menthe aquatique, carex, roseaux phragmites... satisfont aux exigences écologiques d'oiseaux variés comme ceux des haies et des jardins ou les oiseaux des marais et des roseières que sont la Housserolle effarvée, le Phragmite des joncs, le Bruant des roseaux... et répondent aux besoins d'autres espèces animales telles les tritons et les anguilles...

Les marais constituent à la fois un lieu d'alimentation et un lieu de reproduction et une halte migratoire ponctuelle pour certaines espèces d'oiseaux limicoles et passereaux. De plus, ils jouent un rôle de réservoir secondaire à marée haute ou d'abri lors des forts coups de vents.

La législation en vigueur ne peut interdire l'intrusion des hommes dans cette zone naturelle et de ce fait, il faut l'organiser. Si l'on veut conserver certains équilibres biologiques, comme la fréquentation de tel ou tel oiseau migrateur, il est indispensable de stabiliser l'état de la végétation qui attire ces espèces et également de maintenir l'équilibre biologique existant.

Les landes humides intérieures de Bellevue

Il subsiste d'anciennes landes humides sur le plateau de Buguelles, qui ne doivent pas être confondues avec les landes littorales. Ce milieu, que l'on retrouve dans les Monts-d'Arée, a quasiment disparu de notre littoral trégorrois.

Espace naturel remarquable de 7 ha, en grande partie communal, il est situé entre le secteur urbanisé de Buguelles et la zone légumière. Il joue un rôle important dans la préservation de la biodiversité. La présence de nombreux talus-murs présente un intérêt patrimonial pour notre territoire. Cette lande était entretenue autrefois par l'agriculture : en fauche pour la litière des animaux et en pâturage. Cet usage disparu, la végétation a évolué en fourrés puis en boisements de saules et de bouleaux.

Elle abrite aujourd'hui une végétation caractéristique composée d'ajoncs, de bruyère et de maline.

Plusieurs milieux naturels sont intéressants du point de vue de la biodiversité notamment par leur rareté :

- la prairie oligotrophe : grande diversité végétale, caractérisée par la maline et plusieurs saiches.
- la mégaphorbiaie : friche humide à hautes herbes,
- la saulaie marécageuse : boisement inondé de façon quasi permanente.

D'autres milieux naturels sont en régression par le manque ou l'absence d'entretien du site, notamment les prairies à maline fortement colonisées par la piréridée (bugère).

Le Syndicat mixte des Bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, mène une opération de restauration écologique d'une partie du site de Bellevue. À terme, l'objectif est de retrouver la végétation d'origine de la lande intérieure humide, ainsi que sa faune spécifique et d'améliorer l'accessibilité du site au public.

Ainsi, en partenariat avec la commune, un chemin provisoire a été créé pour la traversée du site et la découverte de ces habitats naturels. Des panneaux d'interprétation ont d'ailleurs été installés récemment.

Petit lexique

Bassin versant : territoire qui draine l'ensemble des eaux vers un exutoire commun, cours d'eau ou mer.

Biodiversité : diversité des espèces, micro-organismes, végétaux, animaux présents dans un milieu.

Carex : plante qui croît dans les zones humides.

Eau saumâtre : eau dont la teneur en sel est sensiblement inférieure à celle de l'eau de mer.

Écosystème : ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants et son environnement biologique, biologique, hydrologique, climatique.

Landes : végétation de toundra.

La mégaphorbiaie : terrain où la zone comprise au stade biologique de transition entre la zone humide et la terre.

Mélie : arbre caractéristique des zones humides.

Oiseaux limicoles : petits oiseaux, plantes hygrophiles et espèces végétales des milieux humides.

Prairie oligotrophe : prairie pauvre en éléments nutritifs.








Actions agricoles

Échanges de parcelles et reconstitution du bocage

Le 12 décembre dernier, le syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien organisait une journée d'information sur la réorganisation du parcellaire agricole, en collaboration avec la chambre d'agriculture et le Conseil général.



> Les exploitants exposent leur démarche lors de la porte ouverte.

L'ordre du jour : montrer que chacun peut trouver un intérêt dans les échanges de parcelles et que cela peut participer à la reconstitution du bocage.

Suite à l'installation de Ronan Le Dantec, sur une commune voisine et à son acquisition de terres à proximité des exploitations d'Eric Le Creurer et

Claude Henry, ces deux derniers ont proposé à leur nouveau voisin de réfléchir à des échanges de parcelles.

Echanger pour optimiser son système et faciliter son travail

Producteur laitier, Eric Le Creurer dispose de peu de sur-

face à proximité de ses bâtiments et souhaite développer le pâturage, Ronan Le Dantec n'a pas d'élevage sur place mais l'échange lui permet de disposer de parcelles de culture regroupées et plus faciles à travailler. Quant à Claude Henry, éleveur de bovins allaitants et de volailles, il recherche plus de parcelles accessibles aux vaches. Tous les trois sont engagés en MAE, ce qui rendait les échanges plus complexes et a limité l'opération à ces trois exploitations. Les éleveurs souhaitent aujourd'hui que le travail se prolonge à l'ensemble de la commune. Accompagnés par la chambre d'agriculture, ils ont pu bénéficier de financement du Conseil général pour financer les frais de notaire et de géomètre liés à l'échange en propriété. Le Conseil général prend désormais ces frais en charge à hauteur de 80 %. Au final, ce sont près de 29 ha qui ont changé de propriétaires.

des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien est intervenu dans le cadre du programme breizh bocage. L'objectif n'est pas de compenser au mètre près ce qui a été abattu mais de réfléchir globalement avec l'exploitant aux aménagements à réaliser sur l'ensemble de son exploitation pour la protection de la qualité de l'eau : création de talus, plantés ou non. Ici, 1 767 mètres de talus vont être arasés et au total 2 694 mètres seront refaits dont 1 456 mètres plantés. Ce type d'échanges parcellaires permet également d'optimiser la valorisation des zones humides en surface herbagère. Au final, cette opération montre l'intérêt que peuvent avoir les échanges pour les exploitations, l'amélioration des conditions de travail, l'optimisation du système, la fonctionnalité et la pérennisation de l'exploitation mais aussi pour la protection de l'environnement.

→ Cartographie de l'échange parcellaire à l'amiable - commune de Coatascorn avant échange



Légende

- Réseau hydrographique
- Parcelles avant échange
- Daniel
- Henry
- La Cozsa
- Échange d'exploitation Henry
- Échange d'exploitation Le Creurer

Partenaires : Office 0298 - 0 297 - Association Inter-Communes de l'Armor et de la Bretagne centrale et du Centre-Ouest de la Région Bretagne
 Office : Chambre d'agriculture
 Financement : Région Bretagne et le Conseil général de Coatscorn

Qui dit échanges, dit souvent révision du bocage

En effet, regrouper des parcelles a souvent des conséquences sur le bocage : des arasements de talus sont souvent imaginés pour agrandir les champs mais des projets de reconstruction sont aussi à prévoir pour délimiter les nouvelles parcelles, protéger les cours d'eau ou lutter contre l'érosion des sols. C'est là que le syndicat

→ PRATIQUE

Sur les échanges parcellaires : Valérie Daniélou chambre d'agriculture 02 96 79 22 03
 Sur les aménagements bocager Syndicat des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien au 02 96 15 19 19

Valérie Daniélou
 valerie.danielou@cotas-d-armor.chambagri.fr

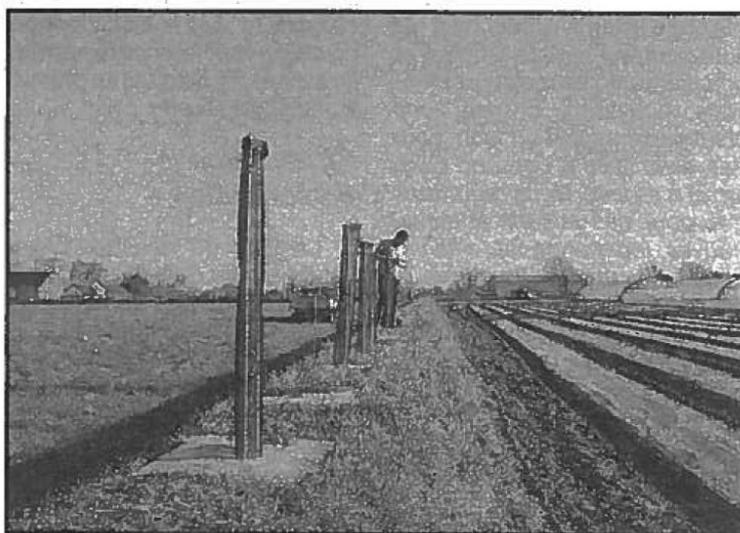


Programme Breizh Bocage à la ferme Dolmen& Potager **Guillaume Troadec renoue avec les talus**

Le programme Breizh Bocage qui est en cours à la ferme Dolmen& Potager dirigée par Guillaume Troadec a pour objectif la création et la reconstitution de haies bocagères, talus ou talus boisés, dans le cadre d'opérations collectives. But principal : réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles afin d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Par ailleurs, l'intérêt d'un talus pour la fourniture de biomasse (bois - énergie), la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages, n'est plus à démontrer. Pour toutes ces raisons, Guillaume Troadec (ferme Dolmen& Potager) n'a pas hésité à entrer dans le programme et ainsi mieux abriter ses cultures, les animaux et les tunnels, des coups de vents et des tempêtes.

Après la réalisation de 2 km de talus fin 2012, ce ne sont pas moins de 1 800 arbres qui viennent d'y être plantés, principalement des essences locales ca-



■ Installé en agriculture biologique, Guillaume Troadec participe à son niveau à l'amélioration de la qualité de l'eau en reconstituant les talus.

caractéristiques des haies bocagères du Trégor (chênes, hêtres, châtaigniers, sureaux, fusains, pruneliers, néfliers, noisetiers).

Programme Breizh Bocage : <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Aide-Breizh-Bocage>. Portes ouvertes samedi 29 mars à partir de 14h.



Reconstitution du bocage au-dessus d'un ruisseau



Loïc Rochard entouré par les élèves et leur responsable pédagogique dans le cadre de la plantation d'un talus créé l'automne dernier.

Mercredi, Loïc Rochard, technicien responsable de la reconstitution et de la préservation du bocage auprès du bassin-versant, a mobilisé une classe de première STAV du lycée pour participer à une opération de plantation de talus en noisetiers et charmes.

« **Le champ actuellement enherbé peut être planté en maïs. Il se termine en entonnoir en direction d'un ruisseau se jetant dans le Jaudy. Le lycée a déjà réalisé près d'1,5 km de talus autour des terrains de la ferme pédagogique, il est prévu d'en réaliser un nouveau km cette année. L'objectif de cette action, c'est de préserver la qualité de l'eau, le bétail, les cultures, de**

lutter contre l'érosion des sols, de favoriser la biodiversité, d'améliorer la qualité du paysage et le cadre de vie des habitants et de disposer d'une biomasse avec la plantation de haies bocagères », indique Loïc Rochard qui rappelle qu'avec l'adhésion des agriculteurs, 20 km de talus ont été créés cet automne sur plusieurs communes du Bassin-Versant.

L'ensemble des travaux est pris en charge par la collectivité avec la participation financière de l'Europe, du conseil général, de l'Agence de l'eau et du syndicat mixte des Bassins-Versants dans le cadre du programme régional Breizh Bocage.

Contact au 02 96 15 19 19.



Actions non agricoles

Jardiner au naturel

L'entretien au naturel des espaces verts communaux



La commune dispose à présent d'un outil performant, le pousse-pousse, pour désherber les allées du cimetière notamment. Le travail est facilité et plus rapide.

Les espaces verts de la commune sont entretenus par l'employée communale, Patricia Thos, qui n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis de nombreuses années. Le désherbage manuel demande du temps, la commune s'est donc équipée d'un « pousse-pousse », un outil artisanal à une roue, équipé d'une lame comme celle de la binette traditionnelle.

Les allées du cimetière et les parties gravillonnées, sont ainsi désherbées plus rapidement. Les trottoirs ne sont plus traités chimiquement, ils ont été enherbés. **« Le dernier levier actionnable, dans le cadre du développement durable, est celui de la tolérance des citoyens à l'égard des plantes spontanées »**, remarque

Maël Le Guen, technicien du bassin versant. Il souligne l'abondance du fleurissement dans l'ensemble du bourg, qui a permis à la commune d'obtenir une fleur au palmarès du concours des villages fleuris.

« Même l'anti-limaces dans les jardinières doit être prohibé », remarque le technicien qui met l'accent sur la protection de l'eau. La commune accueillera au printemps, le 18 mars, une session de formation « pour un fleurissement communal au naturel », organisé par le syndicat mixte du bassin versant, destinée à la quinzaine d'agents communaux des communes de son territoire, où il sera proposé une solution « naturelle », pour lutter contre les limaces.



Entretien des espaces publics Priorité au fleurissement naturel

Trézény est à la pointe des méthodes d'entretien de ses espaces publics. Après avoir adopté en 2011 le zéro désherbant chimique, privilégié l'utilisation de la brette et du pousse-pousse ainsi que le désherbage thermique « qui a ses limites car générant des gaz à effet de serre et consommant une énergie fossile », la commune s'apprête à adopter l'entretien au naturel ou le fleurissement communal au naturel.

Une réunion de formation aura lieu le 18 mars à Trézény sur ce thème. Elle sera dispensée par Maël Le Guen, technicien actions non agricoles au syndicat mixte

des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers, et s'adressera aux agents communaux du bassin-versant.

La commune de Trézény va concourir cette année pour l'acquisition de la 2^e fleur. Si le fleurissement rentre en grande partie en ligne de compte, le jury est aussi très sensible aux méthodes d'entretien utilisées. Patricia Thos, l'agent communal, a déjà adopté le désherbage manuel ou mécanique, mais cela demande du temps. Et Patricia ne travaillant qu'à temps partiel en manque même si la com-

mune a aussi opté pour l'évolution des surfaces à entretenir et particulièrement les trottoirs qui sont pour certains enherbés.

« Il s'agit maintenant de passer à un autre stade, à savoir le fleurissement communal au naturel. Le dernier levier actionnable, note Maël Le Guen, est celui de la tolérance des citoyens à l'égard des plantes spontanées. L'abondance du fleurissement en bas de mur aux abords des bâtiments communaux contribue à la fois à la sensibilisation des habitants et à l'embellissement du bourg », ajoute-t-il.



Échange de compétences autour du bûcheronnage



Maël Le Guen (à droite), a coordonné la formation théorique et les applications en extérieur d'analyse et de travaux d'entretien, d'abattage, de recépage et d'élagage.

Mardi, le directeur Sylvain Lavaur, le vice-président Germain Sol Dourdin, le technicien Maël Le Guen, des bassins-versants Jaudiy-Guindy-Bizien, et le bûcheron Kévin Guignard, ont animé une journée « bûcheronnage et gestion durable de la haie », sur l'exploitation de Jean-François Le Grand, agriculteur au Cosquer.

« L'objectif est qu'à l'issue de la formation, les participants soient en mesure d'utiliser une tronçonneuse, selon les règles de sécurité, et d'effectuer des opérations courantes de bûcheronnage, dans le respect de l'arbre et de la haie. Le bocage est un des leviers d'amélioration de la qualité de l'eau, sa préservation et sa valorisation sont donc nécessaires. Le syndicat de

bassin-versant agit en animant localement le programme Breizh bocage de reconstruction de talus et de plantation de haies, en participant à l'intégration du bocage dans les documents d'urbanisme, en réalisant des plans de gestion du bocage dans les exploitations agricoles, et en promouvant les bonnes pratiques en matière d'exploitation des haies », rappelle Maël Le Guen.

Les personnes présentes ont appris à préparer leur tronçonneuse (entretien, affûtage) et à la manipuler en toute sécurité, à marquer les arbres à abattre, et à couper et à appliquer les techniques d'abattage aux différentes essences, pour obtenir une gestion pérenne des haies.



Bassins-versants. Bûcheronnage et gestion des haies



Maël Le Guen (à droite) et les personnes ayant participé à la formation.

Mardi, le directeur Sylvain Lavour, le vice-président Germain Sol Dourdin, Maël Le Guen, technicien des bassins-versants Jaudy-Guindy-Bizien, et le bûcheron Kévin Guignard, ont animé une journée « Bûcheronnage et gestion durable de la haie » sur l'exploitation de Jean-François Le Grand, agriculteur au Cosquer.

Manipuler la tronçonneuse en toute sécurité

« L'objectif est qu'à l'issue de la formation, les participants soient en mesure d'utiliser une tronçonneuse selon les règles de sécurité et d'effectuer des opérations courantes de bûcheronnage, dans le respect de l'arbre et de la haie. Le bocage est un des leviers d'amélioration de la qualité de l'eau ; sa préservation et

sa valorisation sont donc nécessaires.

Le syndicat de bassin-versant agit, en animant localement le programme Breizh bocage de reconstruction de talus et de plantation de haies, en participant à l'intégration du bocage dans les documents d'urbanisme, en réalisant des plans de gestion du bocage dans les exploitations agricoles et en promouvant les bonnes pratiques en matière d'exploitation des haies », a expliqué Maël Le Guen.

Les participants ont appris à préparer leur tronçonneuse (entretien, affûtage) et à la manipuler en toute sécurité, à marquer les arbres à abattre et à couper et à appliquer les techniques d'abattage aux différentes essences, pour obtenir une gestion pérenne des haies.



Pour un embellissement communal au naturel

Nouvel accueil de la mairie - "nous devons améliorer l'accessibilité"

Un beau travail de Michèle Misan sur les gens de la terre... et d'ici

Date de l'évènement: Mardi, 1 Avril, 2014



Bégard

Mardi 1er avril

(2014), pour la quinzaine d'agents communaux venus d'une douzaine de communes du

territoire, il fût plus

question de pucerons, de limaces, d'aleurodes, de cochenilles... que de poisson... d'avril, il va de soi ! En effet,...

... ce jour-là, dans une salle des services techniques de la commune, ils ont suivi la première des deux sessions de la formation organisée par le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des réseaux côtiers. Cette formation vise la résolution des problématiques de l'entretien des espaces verts, hors désherbage, sans faire usage de produit phytosanitaires. *"Notre objectif, c'est la reconquête de la qualité de l'eau, explique Maël Le Guen, technicien du syndicat, et pour cela, on travaille aussi bien avec les agriculteurs, qu'avec les collectivités, les jardineries et les particuliers pour lesquels nous organisons des séances de sensibilisation"*. Selon lui, cela fait plusieurs années que les collectivités ont fait part de leur intérêt et de leur volonté de réduire l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces communaux. *"Cela a déjà fait son chemin dans énormément de communes pour ce qui est du désherbage, mais il restait une autre thématique que l'on avait un peu moins traitée, le mot est de circonstance, c'est tout ce qui est l'usage des produits phyto, hors désherbage, tels qu'insecticides, fongicides, anti limaces..."* expose le technicien. *"C'est cohérent, ajoute-t-il, c'est une demande de la société vis-à-vis de l'eau mais aussi vis à vis de la santé des applicateurs : les agents communaux, et vis-à-vis de la santé publique"*.

Pour animer cette formation, le syndicat mixte a fait appel à **Philippe Munier** (les jardins naturels - Loguivy), consultant jardinage et chroniqueur radio sur France Bleue. Après une matinée consacrée à la théorie : panorama des maladies et des ravageurs, techniques préventives, bio contrôle, seuil de tolérance, seuil critique, épidémio-surveillance et bulletin de santé du végétal... l'après-midi a été consacré à une revue des jardinières et des espaces communaux. Choix des plantes, taillage, limitation des risques de pathogènes, tels furent les points développés sur le terrain. Les limaces en tremblent encore !



Douze jardiniers en formation sur les jardins naturels



Les jardiniers en présence de leur formateur, Philippe Munier et Maël Le Guen, technicien au syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien.

Le syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers a pour objectif la reconquête de la qualité de l'eau. Dans ce cadre, le syndicat organisait une journée de formation à destination des agents communaux de son territoire responsables du fleurissement et des espaces verts.

Deux sessions ont été programmées : la formation porte sur les alternatives aux produits phytosanitaires

hors problématique de désherbage. Douze agents ont suivi cette première session, qui faisait référence aux maladies et ravageurs rencontrés dans les espaces communaux plantés et fleuris, les espaces de production et forçage comme les serres et tunnels, les pots et jardinières. La session était animée par Philippe Munier qui intervient entre autre sur France Bleu.



Bassins versants. Fleurir au naturel

Dans leur objectif de reconquête de la qualité de l'eau, le Syndicat mixte des bassins versants Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers organise des formations à destination des agents communaux en charge des espaces verts et du fleurissement.

Quinze agents en formation
Mardi, Philippe Munier, formateur, accueillait, dans la salle de Trézény, une quinzaine d'agents communaux des secteurs du littoral. Son objectif était de donner aux participants les connaissances et le savoir-faire « Zéro phyto » pour lutter contre les maladies et les ravageurs rencontrés fréquemment dans les espaces fleuris des communes côtières : les limaces et les escargots, mais aussi les pucerons, les aleu-



La quinzaine d'employés communaux des communes côtières, réunie autour du formateur, Philippe Munier.

rodes et les cochenilles. Des techniques existent pour prévenir les actions de ces prédateurs, mais il est intéressant aussi de pouvoir lutter contre leurs attaques sans devoir utiliser les produits chimiques.

▼ **Contact**
Syndicat mixte des bassins-versants
Jaudy-Guindy-Bizien, Maël Le Guen,
4, route de Kabatous, 22660
Trélévern, tél. 02.96.15.19.19 ;
e-mail, mael.leguen@smjgb.org



Une formation communale pour un fleurissement au naturel

Le Syndicat mixte des bassins versants Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers, a pour objectif « la reconquête de la qualité de l'eau ». Dans cet objectif, une formation est proposée aux employés municipaux ayant en charge l'entretien des espaces fleuris, massifs, jardinières...

Mardi, une quinzaine d'agents communaux (deux de Trélévern, deux de Louannec, deux de Plouguiel, trois de Tréguier, deux de Pénvenan, et un de Trédarzec, plus un jeune stagiaire), étaient invités à une journée de « formation sur les alternatives aux produits phytosanitaires, hors problématiques de désherbage ».

Philippe Munier, le formateur bien connu dans le Trégor (Les jardins naturels. Loguivy. 22 300 Lannion-02 96 37 08 84), informe les participants sur « les connaissances et le savoir faire permettant d'envisager un fleurissement communal au naturel, voire zéro phyto. » Le désherbage a été abordé précédemment.



Maël Le Guen, du Syndicat mixte des bassins versants (3^e à gauche, 2^e rang) a organisé la formation des agents communaux, assurée par Philippe Munier (2^e à gauche, 1^{er} rang).

Stage écolo pour les jardiniers communaux



■ Le syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers a pour objectif : la reconquête de la qualité de l'eau. Il a, dernièrement, organisé une troisième session de formation réunissant 14 agents communaux en charge des espaces verts des communes de Tréguier, Plouguiel, Trélévern, Pedernec, Louannec, Trédarzec, Penvénan. Philippe Munier, paysagiste-conseil, chroniqueur Jardin de France Bleu Armorique et de France Bleu Breizh Izel, a transmis son expérience du jardinage naturel auprès des stagiaires. L'occasion de faire le point sur les alternatives aux produits phytosanitaires.



Se former pour que jardiner au naturel coule de source



Stagiaires et formateurs ont évolué dans le cimetière pour bien différencier les plantes qui y poussaient et apprendre à les gérer au naturel pour préserver la qualité des eaux.

Mardi, les formateurs environnement - Maël Le Guen du Bassin-Versant, Mathieu Nicolas de Proxalys et Salomé Mahot du Smega - ont instruit une quinzaine de vendeurs des 35 jardineries d'Argoat et du Trégor-Goëlo, signataires de la charte Jardiner au naturel, sur les alternatives aux produits phytosanitaires.

« Portée dans le Trégor par les syndicats de bassins versants et en Argoat-Goëlo par le Smega, en collaboration avec les associations Eau et rivières de Bretagne et Jardins pour demain, la charte engage les magasins qui l'ont signée à pro-

poser à leurs clients des alternatives aux pesticides. Les bassins-versants fournissent les outils de communication et organisent des formations générales ou thématiques pour les vendeurs des jardineries » explique Maël Le Guen.

Le thème retenu étant le désherbage des cours et allées, le groupe de stagiaires s'est rendu dans le cimetière pour étudier les plantes annuelles et les plantes vivaces puis suivre une séance de démonstration de matériels en extérieur. Contact 02 96 15 19 19 ou mael.leguen@smjgb.org



Environnement. Un stage pour jardineries



Le Bassin-versant du Jaudy-Guindy-Bizien (BVJGB) encourage à jardiner au naturel. Après les spécialistes espaces verts des collectivités, mardi, c'était au tour d'une quinzaine d'employés de jardineries du Trégor-Goëlo et au-delà, d'être conviés à une journée d'informations sur le jardinage au naturel. Le technicien du BVJGB avait convié pour l'animation de cette journée, Mathieu Nicolas, de la société Praxalys-Environnement. Sur le thème du désherbage des cours et allées, le stage se proposait de donner des techniques, produits et gestes permettant un jardinage respectueux de l'environnement.

Le désherbage mécanique respecte l'environnement



Maël Le Guen, technicien du bassin-versant, et Bernard Frémery, vice-président ont assisté à la démonstration au cimetière, en présence du fournisseur, des services techniques et des employés communaux.

Le souci écologique habite constamment les responsables du syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien qui, lundi matin, proposaient une démonstration d'un nouveau matériel, qu'ils viennent d'acquérir et qui pourrait devenir opérationnel sur les 42 communes.

« L'idée est de le mutualiser.

Large seulement d'1 m, il peut être tracté par une tondeuse, un micro-tracteur, une voiturette ou un quad, ou attelé par trois points sur un tracteur de faible puissance. Il agit sur des sols meubles, comme une binette géante, et possède derrière un racloir et un peigne qui remettent le sol dans un parfait état. »

Semaine sans pesticides

Pesticides. Conférence décalée vendredi

Dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, le Syndicat mixte des bassins-versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers organise une conférence décalée sur le thème de l'eau, vendredi soir, à la salle des fêtes.

Un comédien en guise de conférencier

Un comédien y incarne Jean-Michel Moindeau, improbable conférencier (gendre du chef de cabinet du Programme européen pour la qualité de l'eau), qui présente les enjeux de la reconquête de la qualité de l'eau sous un angle humoristique, voire loufoque, pour se détendre avec des sujets sérieux : ressource en eau, pollution, économies d'eau. Un conférencier plus vial que nature au premier abord, mais qui, grâce à ses talents d'acteur,



Un conférencier qui expose avec beaucoup d'humour un sujet sérieux : la qualité de l'eau. (Photo DR)

réussit à faire rire de l'austère Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage).

▼ Pratique

Vendredi, à 20 h 30 à la salle des fêtes.
Entrée libre et gratuite.



Pesticides. Une semaine pour apprendre à s'en passer



Les organisateurs et les représentants des associations partenaires de la semaine pour les alternatives aux pesticides

À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 mars, la Semaine pour les alternatives aux pesticides proposera différentes animations sur le territoire. Avec l'objectif d'informer et d'expliquer comment se passer de ces produits à risque.

Dix jours d'animations. Le Comité du bassin versant du Léguer, le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et le Comité des bassins versants de la Lieue-de-Grève, en partenariat avec différentes associations partenaires, organisent dix jours d'animation, à partir d'aujourd'hui, pour informer sur les risques sanitaires et environnementaux des pesticides ainsi que sur leurs alternatives.
Exposition photos. Vingt-deux photos, réalisées par les membres de

l'association Déclit'Armor, seront visibles dans le parc Sainte-Anne, à Lannion. Des clichés de petits animaux que l'on peut trouver dans nos jardins, des insectes au cœur des fleurs... L'exposition restera en place jusqu'au mois de septembre.
Film documentaire. Ce soir, à 20 h 30, « Pollen », film documentaire de Louis Schwartzberg, sera projeté au cinéma Les Baladins et suivi d'un débat animé par Philippe Munier. L'occasion de découvrir toutes les stratégies que la nature met en place pour que la pollinisation se fasse.

Chantier participatif de plantation de haie bocagère. Il s'effectuera samedi, chez un agriculteur, de 10 h à 12 h. Rendez-vous au Centre de ressources du Palacret, à Saint-Laurent. L'occasion de découvrir comment bien planter un arbre. Gratuit et ouvert à tous. Prévoir des bottes. Renseignements au 06.15.18.16.83.

Spectacle d'ombres pour petits et grands. « Petit grimoire d'apprenti sage » mêle féerie et leçon de choses. À partir de 3 ans, mercredi

26 mars, à 15 h, à la salle des fêtes de Ploëzal. Durée : 40 minutes.

Spectacle humoristique sur la ressource en eau. « Blague à part, conférence décalée sur l'eau ». Il s'agit d'une conférence humoristique voire loufoque pour se détendre avec des sujets sérieux : ressource en eau, pollution, économies d'eau... Vendredi 28 mars, à 20 h 30, à la salle des fêtes de Kermaria-Sulard. Gratuit.

Portes ouvertes dans deux fermes bio. Samedi 29 mars, chez Guillaume Troadec (légumes et élevage de vaches Salers), de 14 h 30 à 16 h, à Trévou-Tréguignec (suivre le fléchage « Dolmen et potager » depuis le bourg) et chez Amy et Vincent Lefevre (porcs, lapins bio et ferme pédagogique), de 14 h à 17 h, au Vieux-Marché (fléchage depuis le bourg).

Bourse aux plantes. Traditionnel rendez-vous de Jardin Passion : échanges de graines, plants et conseils, dimanche 30 mars, de 10 h à 12 h, dans l'allée des Soupirs, à Lannion. Entrée libre, ouvert à tous.



Une semaine de 10 jours... anti-pesticides

Du 20 au 30 mars, de nombreuses animations rythmeront la semaine d'alternatives aux pesticides.

La semaine pour les alternatives aux pesticides a démarré hier et se tiendra jusqu'au 30 mars. Tout d'abord, jusqu'à fin septembre, 22 photos illustrant la biodiversité des jardins, prises par les adhérents de Déclic Armor, sont présentées dans les jardins du parc Sainte-Anne.

Le 22 mars, de 10 h à midi, aura lieu un chantier participatif de plantation de haie bocagère chez un agriculteur : rendez-vous au centre de ressources du Palacret à Saint-Laurent (gratuit).

Le mercredi 26 mars à 15 h à la salle des fêtes de Ploëzal, un spectacle sera proposé aux enfants à partir de 3 ans, mais aussi aux grands : « petit grimoire d'apprenti sage » ou le curieux voyage d'un petit garçon dans un monde peuplé de sympathiques gnomes très au fait des enjeux écologiques. (gratuit).

Le 28 mars, Jaouen, clown, proposera un spectacle humoristique sur la ressource en eau : il y joue un conférencier désopilant. Le samedi 29 mars à Trévou-Tréguignec de 14 h 30 à 16 h, portes ouvertes chez Guillaume Troadec, producteur de légumes bio et éleveur de vaches Sa-



De gauche à droite : Philippe Munier (Jardin passion), Jean Nicolas (président du syndicat du bassin-versant Jaudy-Guindy-Bizien), Joseph Soulimant (Jardin passion), Marie-Thérèse Berrouillet (Balades et découvertes), Jakez Lintanff (Centre de ressources du Palacret), Maël Le Guen (bassin-versant), Gilbert Cloatre (Déclic Armor) et Nadège Gicquel (bassin-versant du Léguer).

lers. Autres portes ouvertes le même jour de 14 h à 17 h, à la ferme pédagogique d'Amy et Vincent Lefèvre, éleveurs de porcs et de lapins bio au Vieux Marché. Dans ces 2 cas, le fléchage est assuré.

Enfin, le 30 mars de 10 h à 12 h, dans l'allée des soupirs à Lannion, bourse aux plantes : venez échanger graines, plants et conseils. Contacts : 02 96 15 19 19 et 02 96 05 09 24.



Conférence décalée sur l'eau à Kermaria-Sulard

Dans le cadre de la semaine sur les alternatives aux pesticides, une conférence décalée est organisée le vendredi 28 mars à Kermaria-Sulard. « *Le but de cette conférence est d'attirer des personnes qui ne sont pas spécialistes de la question, mais qui ont tout simplement envie de passer un bon moment* », indique Maël Le Guen, membre de l'équipe organisatrice.

Jacouen, artiste clown, a créé un spectacle humoristique sur la ressource en eau, la pollution et l'utilisation que l'homme en fait. Il incarnera pour l'occasion le rôle d'un conférencier, plus vrai que nature au premier



Jean-Michel Moindeau sera l'acteur principal de la conférence décalée sur le thème de l'eau.

abord, mais qui va vite faire rire ses auditeurs sur le sujet. Parmi les phrases cultes de la soirée : « *Je suis le gendre du chef de cabinet du programme européen pour la qualité de l'eau, mais je suis là pour mes compétences.* » De quoi passer un moment... rafraîchissant !

CONFÉRENCE

Vendredi 28 mars, à 20 h 30, à la salle des fêtes de Kermaria-Sulard. Gratuit.



Semaine pour les alternatives aux pesticides

Environnement

Dix jours pour informer le grand public

Du 20 au 30 mars, des expositions, animations, projections de film, portes ouvertes dans des exploitations agricoles et débats sont prévus dans tout le Trégor. Le but ? Sensibiliser le grand public sur les alternatives aux pesticides.

Pour la neuvième édition nationale de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, les bassins versants du Léguer, du Jaudy-Guindy-Bizien et de la Lieue de Grève ont préparé un programme varié sur les alternatives aux pesticides. « *Durant toute l'année, nous travaillons avec des professionnels sur la réduction des produits phytosanitaires, les zones humides, la présence de nitrates... Cette semaine est dédiée au grand public, pour sensibiliser sur la question* », indique Maël Le Guen, du syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien.

« *De plus, cette semaine se déroule au tout début du printemps, ajoute Nadège Gicquel, du comité de bassin versant du Léguer. Il est important que tous les particuliers qui jardinent soient renseignés sur les solutions qui existent, autres que les pesticides.* »

Pour ce faire, les coordinateurs ont concocté dix jours d'animations, du 20 au 30 mars. Comme chaque année, une bourse aux plantes et des expositions sont organisées. Parmi les nouveautés, on note une conférence décalée sur le thème de l'eau. « *Un acteur professionnel va tenir une conférence sur l'eau, mais de façon humoristique. Il y a*



■ Maël Le Guen et Nadège Gicquel ont participé activement à l'élaboration des animations. Ils sont ici devant une des photos sur la faune exposées dans le parc Sainte-Anne à Lannion.

un vrai jeu d'acteur, plein d'auto-dénégation, souligne Maël Le Guen. Le but est de faire venir des gens qui ne sont pas spécialistes des problématiques liées à l'eau, mais qui ont tout simplement envie de passer un bon moment. »

Le programme

Jeudi 20 mars. *Pollen*, un film documentaire de Louie Schwartzberg, sera projeté au cinéma Les Baladins à Lannion et suivi d'un débat animé par Philippe Munier. Ce film raconte le rôle des abeilles et aborde largement la faune et la flore, ainsi que l'environne-

ment. Les clichés ont été réalisés par l'association de photographes amateurs Déclic'Armor.

A partir du 20 mars, une exposition sera visible dans le parc Sainte-Anne. Elle propose une sélection de photos illustrant la biodiversité ordinaire présente dans les jardins.

Samedi 22 mars. De 10 à 12 h, le public est invité à participer à un chantier participatif de haie bocagère chez un agriculteur près de Saint-Laurent, organisé par War dro an natur. Pour plus de renseignements, contactez le Centre de ressour-

ces du Palacret au 06 15 18 16 83.

Mercredi 26 mars. Un spectacle est proposé aux enfants (dès 3 ans) mais aussi aux plus grands, à la salle des fêtes de Ploëzal. *Une journée chez les gnomes* proposera un voyage envoûtant, tout en sensibilisant sur les enjeux écologiques.

Vendredi 28 mars. Une conférence décalée sur le thème de l'eau est organisée à 20 h 30, à la salle des fêtes de Kermaria-Sulard. Jaouen, artiste clown, a créé un spectacle humoristique sur la ressource en eau et l'utilisation que l'homme en fait. Il incarne durant le spectacle Jean-Michel Moindeau, un surprenant conférencier.

Samedi 29 mars. Deux exploitations agricoles ouvrent leurs portes au public. A Trévou-Tréguignec, Guillaume Troadec, récemment installé en biologique, présentera sa production de légumes de plein champ sous tunnel et son élevage de vaches Salers (visites à 14 h 30 à 16 h). A Le Vieux-Marché, Amy et Vincent Lefevre accueillent les visiteurs dans leur ferme pédagogique, où ils élèvent des porcs et lapins biologiques (de 14 h à 17 h). Des fléchages à partir du bourg donneront les indications nécessaires pour s'y rendre.

Dimanche 30 mars. La traditionnelle bourse aux plantes se tiendra de 10 à 12 h dans l'allée des Soupirs, à Lannion. Possibilité d'échanger des graines, plants et conseils avec d'autres jardiniers.

C. L.G



Une animation pour lutter contre l'usage de pesticides

Ploëzal - 04 Avril



[Facebook](#)

[Twitter](#)

[Google+](#)



[Achetez votre journal numérique](#)

Les comités et syndicats de bassins versants mènent, tout au long de l'année, des actions d'information sur les enjeux liés aux pesticides : charte Jardiner au naturel, promotion des techniques alternatives auprès des communes, bulletins d'information, animations dans les écoles.

Mercredi, s'est déroulé à la salle Beaumanoir de Ploëzal, un spectacle d'ombres intitulé *Petit grimoire d'apprenti Sage*, mêlant féerie et leçons de choses. Il a été apprécié par les enfants du centre de loisirs de Pontrieux. Cette animation a été menée par Maël Le Guen du syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers.

Contact : 02 96 15 19 19 ou mail : mael.leguen@smjgb.org



Le public s'informe sur les alternatives aux pesticides



Le public attentif aux explications de Guillaume Troadec, agriculteur bio.

Dans le cadre de la semaine nationale pour les alternatives aux pesticides, organisée par le comité des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, avait lieu, samedi, une journée porte ouverte dans la ferme bio de Guillaume Troadec, jeune agriculteur qui vient de s'installer à Trévou, pour la production de légumes de plein champ et sous tunnel, l'élevage de vaches salers, et la vente directe par panier ou au détail.

Les comités et syndicats de bassins versants mènent tout au long de l'année, des actions d'information sur

les enjeux liés aux pesticides et font la promotion des techniques alternatives. L'usage des pesticides sera interdit dans les espaces publics à partir de 2020, et leur vente aux non professionnels en 2022. Il est donc important que chacun connaisse les alternatives aux produits chimiques dangereux pour la santé.

Guillaume Troadec et Maël Le Guen du Bassin-versant ont, tout au long de l'après-midi, reçu un nombreux public venu s'informer sur les méthodes douces permettant de cultiver sainement.



Actions non agricoles

10/04/2014 - TREVOU-TREGUIGNEC



■ Dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides - un événement national porté dans le Trégor par les comités et syndicats des bassins versants du Jaudy - Guindy - Bizien, du Léguer et de la Lieue de Grève - la ferme de Guillaume Troadec a ouvert ses portes. Objectif : comprendre le fonctionnement d'une exploitation bio. Les visiteurs ont vu que le concept allait bien au-delà d'une simple éviction des produits chimiques. Par exemple : le bocage permet d'abriter les vaches qui consomment de l'herbe et les légumes abîmés, tout en produisant de l'engrais qui fertilise les terres, lesquelles donnent des légumes vendus en circuit court.



Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien

Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien

Source : Ouest-France

Date : 10/04/2014

Rubrique : TREVOU-TREGUIGNEC

Alternatives aux pesticides. Les bassins versants sensibilisent



Dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, les comités et syndicats de bassins versants ont mené diverses actions d'information (charte Jardiner au naturel, promotion des techniques alternatives auprès des communes, animations dans les écoles, etc.). Mercredi, à la salle Beaumanoir, c'est un petit spectacle, « Petit grimoire d'apprenti sage », au fait des enjeux écologiques de notre époque, qui a été proposé et apprécié par les enfants du centre de loisirs de Pontrieux, en particulier. Contact : tél. 02.96.15.19.19.

